

Vendredi, 30 Juillet 1880

SOMMAIRE

LES TERRES DU NORD-OUEST. LES NOCES D'OR DE LA RÉVÉRENDE SŒUR THIBODEAU. HONORAIRES DE LA SŒUR THIBODEAU. LA CHASSE AUX FEMMES. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. COURRIER DE HOLL.

LES TERRES DU NORD-OUEST

Nous avons reçu le rapport annuel du ministre de l'intérieur pour l'exercice terminé le 30 juin 1879. Les renseignements suivants sur les terres des territoires du Nord-Ouest seront lus avec intérêt.

Terres fédérales.

Les rapports du bureau central, à Winnipeg, et de ses succursales en d'autres endroits du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, accusent une augmentation considérable dans le nombre des personnes qui achètent ces terres et qui s'y établissent.

Les inscriptions pendant l'exercice se sont terminées le 31 octobre et ont été comme suit :

Table with 3 columns: Concessions gratuites (homesteads), Prémptions, Culture des arbres forestiers, etc. Total: 6,782 1,154,072

Voici l'état comparatif des opérations des cinq dernières années :

Table with 3 columns: Year (1875-1879), Inscriptions, Acres. Total: 6,782 1,154,072

Les recettes depuis le dernier rapport annuel se chiffrent comme suit :

Table with 2 columns: Category (Honoraires de concessions gratuites, etc.), Amount (\$38,760, etc.)

Le rapport dit encore : "Un écan de coupes de bois sur le lac Winnipegosis a eu lieu le 1er novembre dernier, pendant lequel quinze coupes de bois, formant en tout 6051 milles carrés, ont été vendues pour une somme totale de \$22,665 et les frais d'arpentage, plus une rente foncière de deux piastres par mille carré, et un droit régulier de cinq par cent sur les produits."

NOCES D'OR DE LA RÉVÉRENDE SŒUR THIBODEAU

L'ADDRESS DES CITOYENS.

A 6 heures et demie, hier soir, le comité des catholiques d'Ottawa s'est rendu auprès de la révérende Sœur Thibodeau, à la maison-mère, et M. J. W. Peachy, au nom des Canadiens-français, lui a présenté l'adresse suivante :

La Révérende Sœur Thibodeau, de la Communauté des Sœurs de charité d'Ottawa.

Révérende Sœur,

Les Catholiques d'Ottawa désirent se joindre à l'expression des vœux que forment aujourd'hui les Religieuses, Elèves, Vieillards et Orphelins de la vénérable maison dont vous êtes depuis trente-cinq ans l'un des principaux soutiens et appuis, pour vous offrir leur profonde gratitude, à l'occasion de votre cinquantième anniversaire de votre profession religieuse.

Si vous vous êtes étroitement identifiés, durant ce fructueux laps de temps, avec chacune des admirables institutions de charité nées de l'Alma Mater dont vous êtes vous-même les bases, avec la regrettable Sœur Bruyère, le 20 juin 1845, vous avez aussi invariablement consacré vos vœux à pélaguer des consolations et à faire naître des espérances chez la population d'Ottawa, aux jours d'épreuves.

Depuis les jeunes années de Bytown jusqu'à cette date mémorable, qui fera

d'aujourd'hui époque dans les annales précieuses de votre belle Communauté, il n'est pas une famille à Ottawa—à moins qu'elle ne soit entrée d'hier—qui n'ait eu recours à votre apostolat de charité pour faciliter à quelque un de ses membres le passage du temps à l'éternité.

Nous aimerions aussi à redire ici votre sollicitude éclairée et si maternelle pour ces petits êtres laissés à la charité publique et que les poignantes supplices de la veuve mourante vous ont engagés à recevoir dans cet Orphelinat. Un bon nombre comprennent bien aujourd'hui le sens des hymnes de reconnaissance qui s'élevaient partout en votre honneur et réveillent les plus vives émotions. Nous nous réjouissons de vous voir toujours poursuivre avec l'ardeur d'une âme généreuse cette carrière toute de dévouement et d'abnégation, et nous ne l'interrompons un instant que pour vous en témoigner notre admiration et vous offrir l'hommage de notre respectueux attachement et de notre sincère et perpétuelle reconnaissance.

En faisant des vœux pour vous voir habiter bien des années encore cette maison chère à nos cœurs et dont vous êtes depuis si longtemps l'édification et l'appui, les catholiques de la capitale sollicitent la permission de vous offrir une humble offrande comme hier légère preuve de leur reconnaissance.

Pour les catholiques d'Ottawa, P. BASKERVILLE, Président. J. W. PEACHY, Secrétaire.

Ottawa, 29 juillet 1880.

M. J. C. Taché répondit comme suit à cette adresse :

Sœur Thibodeau m'a chargé de vous remercier de votre aimable adresse ; elle vous remercie pour son compte bien sincèrement, mais elle vous remercie surtout à cause des paroles de sympathie et d'intérêt que vous avez dites à l'intention de la communauté des Sœurs-Griées d'Ottawa. Elle me charge aussi de vous exprimer sa gratitude pour le tribut payé par vous à la mémoire de la fondatrice et première supérieure de cette maison, la regrettable Sœur Bruyère ; cette femme vraiment remarquable par les qualités du cœur et de l'esprit, dont la vertu, la bonté et la distinction ne seront jamais mises en oubli par aucun de ceux qui ont eu le bonheur de la connaître.

A l'occasion de ce cinquantième anniversaire d'une consécration religieuse, Sœur Thibodeau comprend que votre démonstration a une portée qui s'élève bien au-dessus des considérations purement personnelles ; elle comprend que vous acclamez, en ce moment, le rôle que jouent dans le monde les ordres religieux. Nées de la fécondité de l'Eglise, issues de la doctrine de la réversibilité des mérites, les congrégations religieuses sont une nécessité pour les individus, pour les familles et pour la société ; elles ont pour ceux qui ne prient point ou ne prient point assez ; elles méritent pour ceux qui méritent peu ou ne méritent rien, elles prennent soin des misères morales, intellectuelles et physiques, que le monde soigne peu ou soigne mal. Elles sont, dans l'ordre naturel, les montagnes qui, par leur élévation et leur solidité, défendent le plat pays des ouragans et des vents glacés ; elles sont, par la piété et par la charité, comme la rosée qui rafraîchit et fertilise la terre.

Encore une fois, messieurs, Sœur Thibodeau, pour elle et pour tous ceux que je viens de mentionner, vous remercie par ma bouche, qui vous félicite aussi de cette touchante démonstration.

M. Martin Battle, en l'absence du président du comité, lui ensuite la même adresse en anglais.

A la demande de la Sœur Thibodeau, l'honorable John O'Connor fit la réponse suivante :

Messieurs.—La révérende Sœur Thibodeau, qui vient d'entendre les paroles si flatteuses que vous avez bien voulu lui adresser, me prie d'être son interprète et celui de la communauté dont elle forme partie depuis si longtemps, pour vous remercier de la bienveillance que vous lui témoignez et de la haute valeur que vous voulez bien donner aux travaux qu'elle a accomplis au service de Celui qui peut seul être la récompense d'un si noble dévouement. La bonne Sœur est très sensible à cette expression publique de la reconnaissance des catholiques d'Ottawa, qu'elle croit bien au-dessus de ses mérites. Elle désire tout particulièrement remercier le public des dons généreux qu'elle en a reçus durant sa longue carrière de charité, dont qui lui ont permis de remplir sa mission parmi les pauvres, les malades et les orphelins. C'est aussi le désir de Sœur Thibodeau que je déclare, en son nom, qu'elle mettra tout son bonheur et toute son énergie à continuer les œuvres de charité qui sont du ressort de l'institut qu'elle a aidé à fonder, et qu'elle reçoit avec reconnaissance les dons qui lui ont été faits à l'occasion du 50ème anniversaire de sa profession religieuse, et dont les pauvres et les orphelins doivent profiter.

Le cadeau dont il est question dans l'adresse était une bourse renfermant \$250.00 ; une demi-heure après sa réception, l'argent était déjà tout distribué en faveur des différentes œuvres de charité de la maison.

Parmi les personnes présentes lorsque l'adresse fut lue à la révérende Sœur Thibodeau, nous avons remarqué l'honorable John O'Connor,

S. Benoît, Benj. Sulte, F. A. Evtanurel, P. H. Chabot, les deux messieurs Casault, J. A. Pinard, Martin Battle, le Dr J. G. Taché, J. W. Peachy, Jos. Auger, Jacques Dufresne, Stan. Drapeau, J. C. Eaché, jr., A. A. Boucher, G. F. Baillairgé et l'échevin Heney.

Le comité des citoyens se composait de MM. J. Tassé, M. P. ; P. Baskerville, M.P.P. ; M. l'abbé Bouillon, Robt. O'Reilly, S. Drapeau, A. A. Boucher, A. Evtanurel, J. W. Peachy et J. A. Pinard.

Avec la bienveillance qui le caractérise, Sa Grandeur Mgr Duhamel a bien voulu honorer la bonne Sœur Thibodeau, non-seulement en célébrant la grand-messe solennelle chantée, hier matin, à son intention, mais encore en lui adressant, hier après-midi, un chèque de \$200.00 au profit de l'Orphelinat Saint-Joseph.

Hier soir, à 7 heures et demie, a eu lieu la fête donnée par les orphelins de l'Orphelinat Saint-Joseph en l'honneur de leur bien-aimé directeur, Sœur Thibodeau.

La salle de l'Orphelinat était littéralement comble, et des centaines de personnes qui arrivèrent après sept heures ne purent être admises. Le programme de la soirée de mercredi, que nous avons publié, fut répété avec beaucoup de succès. On a vraiment peine à croire que de si jeunes enfants, dont quelques-uns, vraiment, n'ont pas plus que trois ou quatre ans, puissent si bien interpréter les plus beaux sentiments du cœur. Il leur faut, à eux, beaucoup d'intelligence, et à leurs bonnes maîtresses, une patience et un dévouement à toute épreuve. Nous avons surtout admiré l'entraîné et le naturel avec lesquels les petits enfants ont chanté en chœur un morceau—paroles et musique de M. E. Blain de Saint-Aubin—qui avait ce refrain :

Les orphelins que l'on voit ici En priant Dieu vous disent : merci.

Après MM. Evtanurel, Martin Battle, Benj. Sulte et l'échevin Heney eurent adressé quelques paroles de félicitations à l'héroïne de la fête et de remerciements aux jeunes enfants qui avaient si bien fait les frais de la soirée, l'assistance se dispersa enchantée de tout ce qu'elle avait vu et entendu.

ECHOS DU JOUR

Le propriétaire d'un journal de Québec a poursuivi un de ses abonnés d'Ontario qui lui devait \$43 par abonnements.

L'abonné refusait de payer, parce que, disait-il, il avait ordonné que le journal lui fût discontinué. Il faut remarquer, toutefois, que cet abonné n'avait payé les arrérages d'abonnement.

Le juge—devant lequel cette cause fut amenée—décida que l'éditeur d'un journal pouvait, suivant la loi, continuer l'envoi de son journal tant que les arrérages d'abonnement n'étaient pas payés, et que l'abonné était obligé de payer pour le temps que le journal lui avait été expédié.

On se rappelle qu'il doit y avoir, en 1883, une exposition universelle à New-York, en commémoration de la signature du traité de Versailles en 1783, qui reconstruit officiellement l'indépendance des Etats-Unis. Quelques bruits ont couru récemment, jetant une certaine incertitude sur le projet, et relativement à l'administration des affaires préliminaires à l'exposition ; mais un des commissaires a répondu au nom du comité général : "Il n'y a, que je sache, aucune complication. Il ne pourrait même pas y en avoir quant à présent, attendu que l'organisation n'est pas commencée qu'après la convocation, par le secrétaire d'Etat, du meeting des commissaires créés par le bill. Tant que les commissaires ne seront pas organisés, on ne pourra pas s'occuper du choix d'un site, de la concession d'espaces ni des autres affaires se rapportant à l'exposition. Vingt-huit Etats jusqu'à présent ont nommé leurs commissions, et l'on s'attend à la nomination de ceux des autres Etats et des territoires."

Nous lisons dans le Courier de l'Illinois : "Grâce à l'émigration européenne et au mouvement des populations américaines, qui abandonnent les terres ingrates des Etats de l'Est pour les fertiles plaines du Nord-Ouest et de la région des lacs, le chiffre des produits agricoles de ce continent se multiplie d'année en année d'une façon merveilleuse. Un télégramme de Buffalo donne le mouvement des céréales dans ce grand entrepôt des produits agricoles. Les arrivages par la voie des lacs s'élevaient, pour le mois de juin 1880, à 17,500,000 boisseaux en plus qu'en juin 1879. Depuis

l'ouverture de la navigation, les arrivages ont été de 38,700,000 boisseaux, ou 24,100,000 boisseaux de plus que pour la période correspondante de l'année dernière. Les expéditions de grains par la voie du canal de l'Erie sur le port de New York ont déjà atteint au-delà de 23,000,000 de boisseaux, ou près de 14,000,000 en plus qu'en 1876. D'un autre côté, les lignes de chemins de fer qui rayonnent de la ville de Buffalo sur les ports de New York, Boston, Philadelphie et Portland, grossissent ces chiffres de 12,000,000 de boisseaux. Ces statistiques disent assez amplement que le souffle de prospérité qui, l'automne dernier, avait commencé à rafraîchir les sphères commerciales, était poussé par des causes sérieuses et allant toujours grandissant."

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE AUX TROIS-RIVIERES

Notre ami, M. Benjamin Sulte, vient d'adresser au Journal des Trois-Rivières la lettre suivante :

Ottawa, juillet 1880. Mon cher Rédacteur,

En toute chose il faut savoir prendre les devants. Tâchons de comprendre cette vérité et d'en tirer parti. Montréal et Québec ont eu leur Saint-Jean-Baptiste solennelle à six ans d'intervalle. Le tour des Trois-Rivières devra arriver dans cinq ou six ans. Précisément en 1884, il y aura deux siècles et demi que notre ville aura été fondée. Ce sera pour les Trifliviens un anniversaire remarquable, et pour tous les Canadiens une bonne occasion de se réunir de nouveau, dans l'endroit qui fut pendant près de deux cents ans le centre du Canada. Mille souvenirs, dignes d'être évoqués, attireraient chez nous les représentants de la nationalité franco-canadienne.

Je dis les représentants, non la grande masse, ne voulant pas donner à croire que mon projet soit de rivaliser avec les imposantes démonstrations de Montréal et de Québec.

Nous nous réunirions pour célébrer le passé, en dignes fils de nos pères, mais sans oublier que la mission qui nous incombe comme race distincte sur ce continent devient de jour en jour un objet d'étude et de méditation. Des représentants de toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste mettraient en œuvre, dans cette troisième rencontre, les idées pratiques et généreuses qui ont surgi des deux grandes commotions morales de 1874 et 1880.

Qu'en pensez-vous ? Mon plan serait de rester dans la mesure de nos moyens pécuniaires, tout en donnant un immense branle aux esprits tournés vers l'emploi de nos ressources intellectuelles.

Dans quatre ans, ce n'est pas trop tôt. Les idées vont vite. Il en a été soulevé beaucoup depuis six ou sept ans. Emparons-nous de l'heure. Chaque minute est précieuse. Et puis, donnons l'exemple d'une assemblée qui travaille, au lieu d'un simple déploiement de bannières. Ce drolit nous appartient autant qu'à d'autres, quelle ville de la province de Québec.

Si vous faites connaître ce projet, nous aurons le temps d'en débiter la forme et le fond. Je ne suis ni têtu ni ambitieux, par conséquent, bienvenue seront les hommes de bonne volonté qui croiront devoir modifier mon programme ou même l'attaquer.

Bien, bon pour tous venants, Mais sachons profiter des vents !

BENJAMIN SULTE.

LA CHASSE AUX FEMMES

Le Figaro a publié un remarquable article où il a dénoncé un aperçu saisissant des services rendus à la France par les congrégations de femmes. Il décrit les odieuses violences exercées contre les ordres religieux, et il défie le gouvernement "de jeter dans la rue, sur le pavé, les quatorze ou quinze mille femmes qui n'ont pour toute protection que le crucifix qui couvre leur poitrine."

Nous reproduisons cet article qui, croyons-nous, sera lu avec le plus vif intérêt :

Demain doit commencer, sous le consulat de M. Grévy, une guerre vraiment glorieuse : non-seulement la guerre à des hommes qui n'ont commis aucun crime, aucune infraction, aucun délit ; mais une guerre tout à fait nouvelle en France—la chasse aux femmes !

Oui, dans ce pays de la chevalerie et de l'honneur, où le respect, on pourrait dire le culte de la femme a toujours été le trait distinctif du caractère national ; où la grâce, la beauté, la faiblesse, la vertu ont toujours exercé un irrésistible empire ; dans ce pays renommé pour sa galanterie délicate et souveraine, on va se livrer, demain, à la chasse aux femmes, comme à la chasse aux louves !

Et non pas, comme on pourrait le croire, à la chasse aux femmes dévotées, scandaleuses, déclassées, qui corrompent les mœurs et sont le rebut de la civilisation ! Mais aux femmes les plus inoffensives, les plus pures, les plus idéales, à celles qui sont comme la fleur de la terre et la joie du ciel !

Oui, demain, à l'heure matinale où les dormeurs des drôlesses, sortant des bals de barrière, regagneront en paix leur domicile abject, les chastes religieuses seront parties expulsées des demeures où elles pratiquent les plus sublimes vertus !

PH. DE GRANDLIEU.

(La fin au prochain numéro.)

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. F. M. Derome, ancien rédacteur de ce journal, arrivé à Rimouski, hier matin.

C'est la loi, dit-on. Comment réformer, que sur tous les points du territoire, des magistrats déchirant leur robe et quittant avec indignation leur siège plutôt que de reconnaître une loi pareille et de se faire les complices d'aussi abominables violences !

C'est la loi !—Vous l'avez prétendu ; vous l'avez proclamé dans les documents officiels qui seront l'opprobre future de votre gouvernement ; vos ministres le soutenaient hier encore à la tribune.—Eh ! bien, cette loi, dont nous nions l'existence, et qui serait inique, exécutable, révoltante, nous vous défions de l'appliquer ! Nous vous défions d'aller arracher de leurs pieux asiles, de leurs orphelins, de leurs refuges, du lit des hôpitaux, ces religieuses désarmées qui attendent avec résignation vos commissaires de police et vos gendarmes ! Nous vous défions de briser la porte de ces couvents et de jeter dans la rue, sur le pavé, les quatorze ou quinze mille femmes qui n'ont pour toute protection contre vos brutalités que le crucifix qui recouvre leur poitrine !

Nous vous en défions ! Je ne parle pas des congrégations enseignantes : vous ne voulez plus d'écoles, et vous aimez mieux l'ignorance qu'une instruction éclairée par la lumière de l'Evangile. Mais il y a bien d'autres congrégations de femmes que vous ignorez et que votre haine inépuisable a condamnées sans les connaître. Je n'en citerai pas même la nomenclature ; leur liste seule exigerait un volume, et en a près de cinq cents adonnées à toutes les variétés, à tous les raffinements de la charité.

Je citerai simplement quelques exemples, pour faire toucher du doigt aux plus indifférents, aux plus hostiles même, la monstruosité de vos desseins.

Et d'abord, savez-vous qu'il y a de ces communautés auxquelles la pape tout entier doit une profonde reconnaissance pour leur patriotisme et leur dévouement ?

Savez-vous que les Sœurs de Sainte-Anne ont recueilli et soigné des milliers de ces pauvres mobiles que vous envoyez à la mort avec des cartouches de sable et des semelles de carton ? Savez-vous que les Filles de la Croix ont, durant quatre mois, fourni de linge, de lits, de charpie de nombreuses ambulances ? Savez-vous que, dans une seule ville, à Orléans, une seule congrégation a soigné 1,200 de nos soldats blessés, pendant que, soigneusement abrités, vous fumiez "des cigares exquis" ?

Et les filles de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, à Besançon ! Voilà des criminelles ! A l'époque de la guerre, elles ont soigné plus de 600 soldats pendant tout l'hiver. Le nombril de centaines de malades militaires qu'elles ont soignées pendant le seul hôpital de Besançon a été : en 1870, de 76,238, et en 1871, de 183,189 !

Quels chiffres éloquentes ! En outre, elles ont enseveli, durant trois mois, 1,384 morts, nos fils, nos frères ! J'ajoute que ces admirables Sœurs ont soigné pas de traitement ; chacune s'entretenait comme elle peut, car il n'y a pas de bien de commun. Et néanmoins, elles ont fondé à leurs frais un orphelinat où elles ont accepté la charge de 617 enfants assistés du département.

Eh bien ! ces Sœurs-là ne sont pas autorisées. Je vous les dénonce !

Et les Sœurs de la Providence, établies naguère en Alsace, dont douze sont mortes en soignant nos malheureux soldats, et dont beaucoup d'autres ont alors contracté des infirmités qui les rendent encore incapables aujourd'hui de tout travail. Ayanant opté pour la nationalité française, elles ont dû quitter leur chère Alsace après l'annexion, et elles nous ont apporté leurs généreux dévouements.—Eh bien ! chassez-les ! Elles ne sont pas autorisées ! Et puisque elles ont eu la folie, ces Alsaciennes, de préférer la France à la Prusse, punissez-les en les rejetant en Prusse !

Faut-il parler des Sœurs de l'Adoration perpétuelle, dont treize ont été guillochées jadis, à la grande voix de Danton ? Il en reste encore, et la République pourrait en offrir quelques unes en holocauste aux prochains vengeurs de la Commune !

Voilà les coupables. Frappez, si vous l'osez ! Il y a et d'autres également dignes des châtiements implacables de vos décrets !

Il y a des Ursulines, des Franciscaïnes, des Augustines qui élèvent et vièssent des milliers d'enfants pauvres.

Il y a des Sœurs de Jésus, qui abritent et relèvent les filles réprouvées.

Il y a les Trinitaires, les Clarisses, les Sœurs de Saint-François d'Assise, qui soignent les malades.

Il y a toutes ces légions de femmes incomparables, animées de l'esprit le plus sublime du sacrifice et de la miséricorde, qui se vouent avec héroïsme aux épidémies, aux maladies incurables, aux hôpitaux, aux crèches, aux orphelins, aux ouvriers, aux fourneaux, aux refuges, aux enfants abandonnés, aux vieillards, aux infirmes, aux sourds-muets, aux aliénés, à toutes les misères, à toutes les souffrances, et qui, avec une inépuisable tendresse, consolent les douloureux de l'humanité !

Eh ! bien, elles ne sont pas autorisées ; leurs statuts n'ont pas été vérifiés par le Conseil d'Etat ; chassez-les !

PH. DE GRANDLIEU.

(La fin au prochain numéro.)

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. F. M. Derome, ancien rédacteur de ce journal, arrivé à Rimouski, hier matin.

Remède pour les temps de crise

Ne dépensez plus tant d'argent pour de beaux vêtements, riches en riture et la mode. Achetez de la bonne nourriture saine, de meilleurs vêtements à bon marché ; procurez-vous les choses de toutes sortes nécessaires à la vie, plus substantielles et moins frêlées ; et surtout mettez un terme à la folle habitude de courir après les médecins charlatans, dont les remèdes ne peuvent que vous faire du mal. Mettez votre confiance en ce plus efficace, simple et économique de tous les remèdes, les Amers de Houlton, qui guérissent toujours à si bon marché ; vous verrez ainsi renaitre la prospérité. Essayez-le une fois. Lisez ce que nous en disons dans une autre colonne.

MODES DE L'ÉTÉ

Je viens d'ouvrir une caisse de Chapeaux de feutre Américains de couleur légère. Ils sont très légers, richement finis et ne sauraient manquer d'être populaires parmi les jeunes gens.

UN SEUL PRIX

R. J. DEVLIN

LA SAISON DES FRUITS

Un assortiment complet de Jarres à Conserves étamées ! De toutes grandeurs.

Aussi, caillères en bois et poêles de buanderie. Durables et à bon marché.

H. Meadows et Cie

Dépot de Pêches de la "Capitale." 625 - Rue Sussex-625

CETTE SEMAINE Vente Spéciale

DE

Étoffes à robes à 7c
Étoffes à robes à 12c
Étoffes à robes à 15c
Ches Still et Cie
Vente Spéciale
CETTE SEMAINE

Indiennes et Mousseline, 5c
Bonne indienne qui ne change pas, 10c.
Galates réduits à 12c
Piqués cordés blancs, 12c
Mousseline Pompadour, 13c
Mousseline française, 15c

Ches Still et Cie
Vente Spéciale
CETTE SEMAINE
Gants de kid utiles, 50c
Gants de kid non-préparés, 65c
Beaux gants de kid, 50c
Meilleurs gants de kid, \$1

Bonneterie cette semaine
Grande réduction dans la Bonneterie
Chaussettes d'enfants
Chaussettes de dames
Chaussettes de messieurs

Vente Spéciale
CETTE SEMAINE
Ches Still et Cie.
Parasols à 25c
Parasols à 35c
Parasols à 50c
Parasols à 75c
Parasols, de 25c

Vente Spéciale
CETTE SEMAINE
Ches Still et Cie.

Broderies à bon marché
Fiches pour dames à bon marché
Fiches en dentelle pour dames à bon marché
Corsets à bon marché
Coton à bon marché
Crottoires à bon marché

STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks

T. J.

A maintenant en main un magnifique approvisionnement de

Thé de 40 cents !

De qualité supérieure, sans égal pour aucun prix.

Aussi, Sucre Jaune magnifique, à 9, 9 et 10c. la livre.

Qu'on en fasse l'essai, et je suis convaincu qu'on y reviendra souvent.

T. J. CUNN,

Coin des rues Rideau et Dalhousie, Bas-c-Ville. Ottawa, 10 juillet 1880. 1an

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant.

L'EPOQUE fixée pour la réception de soumissions pour la fourniture du matériel roulant pour le chemin de fer Canadien du Pacifique, à être livré durant les prochains quatre ans, est de nouveau prolongée jusqu'au 1er Octobre prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 20 juillet 1880.

Paniers de Marché ET PANIERS DE COLLATION En grande Variété CHEZ C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS

63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

MAISON D'EDUCATION

POUR LES JEUNES DEMOISELLES. Congrégation de Notre-Dame, Rue Gloucester, OTTAWA.

L'année scolaire de cette Institution commence le 1er de Septembre. Les cours d'études sont complets et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le méritent.

N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande habileté au règlement.

Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique. La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras. Pour les termes et autres informations, s'adresser à

St. SAINT-GABRIEL, Supérieure.

Ottawa, 22 juillet 1880.



LITS DE PLUME NETTOYÉS.

Ayant acheté un engin, chaudières et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en enlevant les saletés, la graisse et la saleté. Je répare aussi les matelas et tapis dont on se sert de la même manière. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits sont peints en entrant et en sortant.

On s'occupe de la visite.

A. BEAUVAIS, 900, rue Cumberland.

Certificat de Dr Beauvais

Je soussigné, certifie que le procédé de M. Beauvais, pour le purifier nettoier et la destruction complète de la plume, être de tels avantages sanitaires, que pas une seule famille, et surtout celles des hôpitaux, orphelins ou autres hospices, ne devraient négliger d'acquiescer cette nouvelle industrie en envoyant leurs lits à l'établissement de M. Beauvais.

Hull, 5 juillet 1880. DE BEAUVAIS.

C. GAGNÉ ET Cie.

Viennent d'arriver de Montréal où ils ont acheté un fonds considérable de Harles faits et de Tweeds !

LES PLUS BELLES Hardes faites